

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 20815

Numéro SIREN : 500 492 004

Nom ou dénomination : BDO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 129362

**BDO FRANCE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 739 409,20 euros**  
**Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée**  
**75116 PARIS**  
**500 492 004 RCS PARIS**

---

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
DU 10 OCTOBRE 2023**

[...]

**SEPTIEME RÉOLUTION**

*Réduction du capital social par voie d'annulation de titres autodétenus*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide au regard de l'article L227-18 du code de commerce, de **réduire le capital de 35 110,80 euros**, pour le ramener de 2 739 409,20 euros à 2 704 298,40 euros, par voie d'annulation **de 3 250 actions A** de 10,80 euros de nominal chacune **et 1 action D** de 10,80 euros de nominale chacune autodétenues par notre Société.

La différence entre la valeur nominale des actions autodétenues annulées (35 110,80 euros) et le prix global de rachat (296 913 euros), **soit 261 802,20 euros** sera imputée en totalité sur le compte « *prime d'émission* ».

La constatation de la réduction de capital ne pourra intervenir qu'à l'expiration du délai d'opposition des créanciers sociaux.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser et de constater l'annulation du nombre d'actions ainsi décidé et de mettre à jour les statuts et effectuer toutes formalités y afférent.

Cette résolution est adoptée par 191 876 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 3 251 voix s'étant abstenues.

[...]

**DIXIEME RÉOLUTION**

*Procuration pour les formalités*

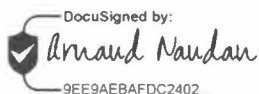
L'Assemblée donne tous pouvoirs à **BDO AVOCATS ATLANTIQUE**, société d'avocats interbarreaux sise 4 rue Manuel à LA ROCHE SUR YON pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 198 377 voix ayant voté pour, 3 251 voix ayant voté contre et 3251 voix s'étant abstenues.

\*\*\*

[...]

Certifié Conforme  
Le Président

DocuSigned by:  
  
9EE9AEBAFDC2402